

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AIDE AUX ÉTATS AFRICAINS AUX PRISES AVEC LA DISETTE—LA POSITION DU CANADA LORS DE LA RÉUNION DE L'OAA

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle porte sur la disette qui sévit en Afrique et sur les mesures que l'on prend pour aider les gens de ce pays. Est-ce exact que les membres de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture se réuniront vers la fin du mois courant afin d'étudier cette question? Si oui, le Canada se fera-t-il représenter à cette réunion, à quel niveau, et avons-nous des propositions précises à présenter?

● (1440)

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de dire que le Canada a été un des pays qui a aidé le plus les victimes de cette tragédie en Afrique. M. Gérin-Lajoie, président de l'ACDI, revient d'une tournée d'inspection de nos travaux. Nos avions sont arrivés les premiers et ont été les plus utiles pour le transport des aliments des ports à l'intérieur. En ce qui concerne la question proprement dite, je ne suis pas tout à fait certain que l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture tienna une réunion. De toute façon, j'ai reçu vendredi une lettre du président de l'Organisation remerciant le Canada pour sa collaboration.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LA LIGNE DE PÉTROLIERS DU TAPS—L'EXPOSÉ DE LA POSITION DU CANADA EN 1972

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et concerne les problèmes se rattachant au parcours des navires-citernes et au voyage que certains parlementaires font demain à Washington. Étant donné la position du gouvernement, le fait que les réponses données aux États-Unis ont été rendues publiques et que les États-Unis les connaissent depuis plusieurs mois, le ministre peut-il assurer à la Chambre que l'on a expliqué très clairement la question de l'appartenance du pipe-line au secrétaire américain Rogers Morton en mai 1972?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, comme l'a dit à la Chambre le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, il s'est entretenu directement avec des représentants des États-Unis et j'estime qu'il devrait lui-même répondre à la question. Je ne me suis pas entretenu avec le secrétaire Morton.

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, il est assez urgent de connaître la réponse puisque ce projet de voyage pour demain pourrait échouer. Étant donné que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources semble lui-même douter de s'être exprimé clairement lorsqu'il a rencontré le secrétaire américain Rogers Morton en mai, le secrétaire aux Affaires extérieures peut-il assurer à la Chambre que le gouvernement a déclaré sa position publiquement avant le 6 juillet 1973 et sinon, quand l'a-t-il fait?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je rejette la déclaration de l'honorable député au sujet de la position adoptée par

Questions orales

mon collègue mais je pense que cette question devrait s'adresser au ministre responsable. Je ne suis pas responsable de la politique concernant le pipe-line aux termes de mes attributions et cette question devrait s'adresser à lui.

M. Baldwin: Nous ne pensons pas qu'il soit responsable non plus.

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, dans ces circonstances je voudrais poser ma question au premier ministre. Il sera trop tard pour le faire demain, et j'aimerais lui demander s'il peut affirmer à la Chambre que la position canadienne quant à la propriété des oléoducs avait été clairement exposée à Rogers Morton en mai 1972, comme le disait jeudi dernier le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources à propos de toute la question de la position du Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'essaie de me souvenir de ce qu'a dit le ministre à la Chambre, mais il est certain que le député comme moi-même pourrait le retrouver dans le harsard. Je doute un peu qu'il ait dit que tout avait été exposé en mai 1972, mais je me rappelle qu'il a en effet déclaré que les États-Unis avaient bien avant juillet 1973 été entièrement informés de ce dont parle le député. Si ce n'est pas le cas, j'essaierai de vérifier auprès du ministre qui est en ce moment, je crois, en déplacement dans l'Ouest, ou plutôt à une réunion du Comité consultatif national du pétrole, et je pourrai peut-être donner un peu plus tard dans la journée une réponse au député.

* * *

L'AGRICULTURE

LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE GRAINS FOURRAGERS— DEMANDE DE MAINTIEN DU MANDAT DE LA COMMISSION DU BLÉ

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Agriculture. Considérant que beaucoup de producteurs de grain de l'Ouest sont de plus en plus inquiets quant à la future politique gouvernementale en matière de grains fourragers, le ministre nous assurera-t-il que ces grains ne seront pas soustraits au contrôle de la Commission du blé sans l'approbation des producteurs?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, les intentions du gouvernement ont été exposées lorsqu'on a annoncé la politique des grains fourragers. Nous entendons adhérer à cette politique et annoncerons cela d'ici le 1^{er} août.

* * *

L'INDUSTRIE

AUTOMOBILES—LA HAUSSE DU PRIX DES PIÈCES DE RECHANGE DE LA GENERAL MOTORS—LE RÔLE DU MINISTÈRE

M. Bill Kempling (Halton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné que des sources de renseignement dans l'industrie ont fait savoir que la General Motors a augmenté le prix de ses pièces de rechange de 20 p. 100 pour compenser le blocage des prix des automobiles en 1973, le ministre peut-il nous dire s'il a été consulté à ce propos et si d'autres fabricants d'automobiles adopteront la même ligne de conduite?